

## Communiqué de presse

---

Paris le 22 septembre 2017

# Contrats aidés La Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et UNICANCER restent mobilisés et exposent leurs propositions au Gouvernement

Dans la continuité de leur action commune engagée dès l'annonce de la remise en cause du dispositif des contrats aidés, la Croix-Rouge Française, la FEHAP, Nexem et UNICANCER ont été reçus par Agnès Buzyn, la Ministre de la Santé et des solidarités et la Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées Sophie Cluzel, en présence du Haut-Commissaire à l'Economie sociale et solidaire Christophe ITIER et de Jean-Marc BORELLO, en charge d'une mission visant à apporter une réponse aux freins, à l'insertion et à l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés du monde du travail.

### **Renforcer les mesures d'accompagnement et de formation.**

Lors de cette rencontre, les quatre organisations professionnelles ont tenu à souligner les très grandes inquiétudes de leurs adhérents provoquées par cette annonce et la brutalité de l'arrêt de ce type de dispositif d'aide à l'emploi, alors même que, à peine quelques mois auparavant, les préfets incitaient fortement à l'utilisation de ce dispositif. En outre, il permet de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé dans leurs structures et d'exercer pleinement la mission d'insertion contenu dans le projet social de leurs organisations.

Elles ont rappelé leur demande conjointe de maintien du dispositif et ont fait part de leur volonté de contribuer collégalement aux réflexions actuellement en cours en vue d'en améliorer l'efficience notamment par un renforcement des mesures d'accompagnement et de formation à destinations des salariés en insertion.

Agnès Buzyn a indiqué comprendre ces craintes. Elle a rappelé son attachement et celui du Gouvernement à revoir le dispositif en inscrivant son action selon plusieurs axes :

- des solutions innovantes et efficaces à travers un dispositif conçu autour du triptyque accompagnement/ formation/emploi,
- la consolidation du modèle associatif à travers des propositions concrètes rendant aux associations une réelle autonomie de gestion et des marges de manœuvre supplémentaires par un allègement du coût du travail.

### **Rester forces de propositions et vigilants**

La Croix-Rouge Française, la FEHAP, Nexem et UNICANCER, tout en se voulant forces de propositions, restent donc mobilisées et vigilantes face aux enjeux que représentent pour leurs adhérents cette reconfiguration des politiques d'insertion.

## **Contacts presse :**

Christèle Lambert-Côme  
Responsable du service presse  
**Croix-Rouge française**  
01.44.43.12.07- 06.07.34.99.29  
Christele.Lambert-Come@croix-rouge.fr

Jean-Baptiste Boudin-Lestienne  
Directeur adjoint de la communication  
**FEHAP**  
01.53.98.95.30- 06.14.07.82.14  
[Jean-baptiste.boudin-lestienne@fehap.fr](mailto:Jean-baptiste.boudin-lestienne@fehap.fr)

Florence Puig  
Directrice de la communication  
**Nexem**  
01.43.12.19.19- 06.78.86.93.54  
[f.puig@nexem.fr](mailto:f.puig@nexem.fr)

Gwendoline Miguel  
Chef de projet communication et relations presse  
**UNICANCER**  
01.76.64.78.00- 07.71.54.08.65  
g-miguel@unicancer.fr

### **A propos d'UNICANCER**

UNICANCER réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) : des établissements de santé privés à but non lucratif, exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. UNICANCER est l'une des fédérations hospitalières représentatives de France. Créée en 1964, elle défend l'intérêt des Centres de lutte contre le cancer et gère la convention collective de leurs salariés. Au-delà de ses missions historiques de fédération hospitalière, UNICANCER a également pour objectif de faciliter le partage des compétences, des moyens et de meilleures pratiques entre les CLCC dans les domaines tels que la recherche, le médical, la stratégie hospitalière ou les achats. L'ambition d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer d'innover ensemble et toujours pour leurs patients. UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 19 000 salariés, 2,3 milliards d'euros de recettes, plus de 500 essais cliniques actifs promus en 2016, plus de 135 000 patients hospitalisés par an. Pour plus d'informations : [www.unicancer.fr](http://www.unicancer.fr)

### **A propos de la Croix-Rouge française**

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française compte plus de 59 000 bénévoles et 18 000 salariés qui donnent de leur temps, apportent leurs compétences et leurs expertises tout au long de l'année.

Dans les grandes agglomérations, en zone rurale, dans les banlieues, partout en France, mais aussi à l'international, des femmes et des hommes, spécialistes du secourisme, acteurs de la solidarité sociale et sanitaire ou simplement porteurs d'humanité, engagés dans la réalisation d'un puissant idéal, viennent en aide et accompagnent des millions de personnes.

Chaque année, plus de 100 000 victimes sont secourues et près de 120 000 citoyens sont initiés ou formés aux gestes qui sauvent ; 1 200 000 sont accueillies et accompagnées au titre de l'action sociale ; 3 690 000 personnes sont aidées à l'international ; 25 000 étudiants bénéficient d'une formation sanitaire et sociale...

### **A propos de la FEHAP**

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, née en 1936, est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente depuis 80 ans dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres, c'est 4 500 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

En savoir plus : [www.fehap.fr](http://www.fehap.fr)

### **A propos de Nexem**

Nexem est la nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif, née de la fusion au 1er janvier 2017 de la Fegapei et du Syneas. Elle représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services employant plus de 300 000 professionnels dans 5 secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Nexem négocie :

- dans le cadre de la CCN66, de la CCN79 et des accords CHRS ;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau multi professionnel, via l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Ses 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.